

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de la convocation : 18/10/2023

Séance du 25 octobre 2023
Délibération n°05/25.10.2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-cinq octobre à quatorze heures, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Roëllecourt, sous la présidence de Monsieur Marc BRIDOUX.

Présents ou représentés : Tous les membres en exercice à l'exception de : Francis FAYE d'Aubrometz, Damien MONTEL d'Averdoingt, Christopher BEHARELLE de Bergueneuse, Bertrand BEAUCAMP de Bours, Thierry BASCOUR de Buire au Bois, Alain TRANNIN de Fontaine l'Etalon, Christine LEGUILLETTE de Frévent, Annabelle PRUVOST de Gauchin-Verloingt, Mickaël POILLION de Héricourt, Philippe DUCATEL de Hestrus, Jacqueline DEWARUMETZ de Le Ponchel, Bertrand CLERET de Monchel sur Canche, François DELEAU de Monts en Ternois, Angélique TAVERNIER de Nédon, Claudy LHOMME de Pierremont, Bruno GUILBERT, Maurice LOUF et Claude ROUSSEZ de Saint-Pol-sur-Ternoise, Raymond QUENTIN de Sibiville, Hugues BELVAS de Vacquerie le Boucq.

Secrétaire de Séance : Guillaume Gay de Ternas.

<u>NOMBRE DE CONSEILLERS</u>	<u>VOTE</u>	<u>Objet de la Délibération :</u>
EN EXERCICE : 133 PRESENTS : 93 POUVOIRS : 20 VOTANTS : 113	POUR : 113 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire du Pernois et bilan de la concertation

La séance ouverte, M. Le Président expose aux Délégués Communautaires :

VU la loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain ;

VU la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite loi Grenelle II ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite « loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové » (ALUR) ;

VU la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L.153-14 et suivants, R.153-3 à R.153-7 ;

VU le Code de l'Urbanisme et notamment le livre 1^{er} chapitre IV (Articles R104-11 à R104-14) ;

VU la délibération du Syndicat Mixte du SCoT du Pays du Ternois en date du 07 avril 2016 approuvant le SCoT du Pays du Ternois ;

VU la délibération en date du 10 avril 2019 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Infracommunautaire du Pernois (PLUi), définissant les objectifs poursuivis et fixant les modalités de concertation.

Il sera rappelé au conseil communautaire les conditions dans lesquelles le projet de PLUi a été mené, à quelle étape de la procédure il se situe et présente ledit projet.

En application de l'article L.103-6 du code de l'urbanisme, le bilan de la concertation dont a fait l'objet l'élaboration du projet de PLUi doit être tiré et, en application de l'article L.153-14 du même code, ledit document doit être arrêté par délibération du conseil communautaire et communiqué pour avis aux personnes mentionnées aux articles L.153-16, L.153-17 et L.153-18 du code de l'urbanisme.

Pour rappel, voici les objectifs de l'élaboration du PLUi :

L'élaboration du Plan local d'urbanisme infracommunautaire du Pernois prescrit en conseil communautaire du 10 avril 2019 représente pour la collectivité une opportunité de mener une réflexion sur son développement à moyen terme afin d'assurer un urbanisme maîtrisé. Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce PLUi sont les suivants :

A. Objectifs réglementaires

1. L'équilibre entre :

- a. Les populations résidant dans les zones urbaines et rurales ;
- b. Le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux, la lutte contre l'étalement urbain ;
- c. Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels ;
- d. La sauvegarde des ensembles urbains et la protection, la conservation et la restauration du patrimoine culturel ;
- e. Les besoins en matière de mobilité ;

2. La qualité urbaine, architecturale et paysagère, notamment des entrées de ville ;

3. La diversité des fonctions urbaines et rurales et la mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs de l'ensemble des modes d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipements commerciaux, en tenant compte en particulier des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services, d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, de diminution des obligations de déplacements motorisés et de développement des transports alternatifs à l'usage individuel de l'automobile ;
4. La sécurité et la salubrité publiques ;
5. La prévention des risques naturelles prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature ;
6. La protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ;
7. La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables ;
8. La promotion du principe de conception universelle pour une société inclusive vis-à-vis des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans les zones urbaines et rurales.

B. Objectifs spécifiques du territoire

En matière de développement urbain :

- Lutter contre l'étalement urbain et maîtriser la périurbanisation ;
- Prendre en compte et préserver les besoins en surfaces agricoles ;

- Promouvoir et favoriser les modes d'habitats et d'élaboration de logements durables dans une perspective de rationalisation de la consommation des espaces et de la recherche de qualité des paysages et des formes urbaines ;
- Mettre en cohérence au sein d'un document unique, les politiques engagées en matière de transport-mobilité, développement économique, équipements, préservation de l'environnement et du patrimoine local ;
- Préserver et valoriser l'environnement et le cadre de vie ;
- Articuler les politiques d'aménagement, d'habitat et de déplacement dans un seul document et les traduire dans des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ;
- Promouvoir de nouvelles formes urbaines orientées vers une gestion économe de l'espace.

En matière d'habitat :

- Identifier des potentialités foncières (renouvellement du bâti) et définir une stratégie foncière ;
- Réhabilitation d'îlots dégradés dans les centres bourgs ;
- Caractériser les besoins des habitants actuels et futurs afin de proposer une offre adéquate de logements ;
- Accompagner le projet de développement et d'accueil du territoire en articulant le développement urbain et opérationnel et la programmation de logements sociaux ;
- Offrir de nouvelles conditions d'accueil afin de répondre aux besoins des populations en place, à venir et aux parcours résidentiels des ménages ;
- Favoriser la mixité sociale et améliorer l'adéquation entre offre et demande de logements en définissant des objectifs adaptés aux communes en fonction de leurs équipements et de leur rapport à la centralité ;
- Développer l'offre à destination des personnes en difficultés et des publics spécifiques (jeunes actifs, étudiants, personnes âgées, gens du voyage, ...) ;
- Permettre à tous un parcours résidentiel choisi de qualité et adapté aux besoins ;
- Promouvoir un habitat solidaire et durable ;
- Diminuer la précarité énergétique ;
- Promouvoir le renouvellement urbain dans les centres urbains ;

En matière de développement économique :

- Préserver et conforter les zones d'activités du territoire :
 - Développer et structurer un territoire attractif ;
 - Optimiser le fonctionnement des zones existantes ;
 - Conforter la zone d'activités de Pernes.
- Préserver et développer l'économie agricole ;
- Renforcer la dynamique commerciale du territoire :
 - Renforcer la dynamique commerciale dans les bourgs-centres en mettant en valeur le circuit commercial en lien avec les espaces publics ;
 - Renforcer la dynamique commerciale du territoire et assurer la mixité des fonctions au sein des villes et villages ;

En matière d'environnement :

- Adapter les règles d'urbanisme aux nouvelles normes de performance énergétique et aux nouvelles formes d'habitat (habitat résilient) ;
- mettre en cohérence les surfaces ouvertes à l'urbanisation avec la connaissance des risques d'inondation ;
- Poursuivre la mise en œuvre de la trame verte et bleue et s'appuyer sur les richesses existantes du territoire en termes de paysage, d'entrée de ville, de patrimoine, d'espaces naturels et agricoles pour définir un projet garant de l'identité locale ;

En matière de tourisme :

- Anticiper et promouvoir le développement du tourisme vert en s'appuyant sur les richesses environnementales du territoire ;
- Conforter l'attractivité du territoire dans une démarche de valorisation environnementale ;
- Diversifier l'offre d'hébergements touristiques ;
- Prendre appui sur la richesse environnementale ;

Pour rappel, les modalités de concertation qui ont été prescrites dans la délibération de prescription :

Outils d'information :

- Affichage de la délibération pendant toute la durée de l'étude ;
- Exposition publique ;
- Affichage dans les lieux publics (mairies, agences TERNOISCOM ...) de panneaux d'exposition ;
- Mise à disposition du dossier au siège de TernoisCom ;
- Mise en place d'une information régulière dans les Bulletins d'informations TERNOISCOM ;

Outils à disposition du public pour s'exprimer et engager le débat :

- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis à disposition du public tout au long de la procédure, au sein du service urbanisme intercommunal ainsi que dans les communes ;
- Réunion publique avec la population ;
- Mise à disposition, sur le site internet de la Communauté de Communes, d'éléments d'information sur l'état d'avancement de la procédure ;

CONSIDERANT qu'en application de l'article L103-6 du code de l'urbanisme, il doit être tiré le bilan de la concertation ;

CONSIDERANT que la concertation préalable à l'arrêt du projet s'est déroulée dans des conditions compatibles avec les exigences légales.

Après avoir entendu l'exposé du Président :

ENTENDU le débat au sein du conseil communautaire en date du 18 octobre 2022 sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, conformément à l'article L.153-12 du code de l'urbanisme ;

VU le bilan de la concertation préalable ;

VU le projet de PLUi et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et ses documents graphiques associés, les annexes, l'évaluation environnementale et son résumé non technique ;

CONSIDERANT que le projet de PLUi est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration et aux organismes qui ont demandé à être consultés ;

Au vu de ces éléments donnés, Monsieur le Président demande aux Membres du Conseil Communautaire de bien vouloir en délibérer ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ENTENDU l'exposé de son Président ;

APRES en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents ou représentés ;

DECIDE :

- **TIRE** le bilan de la concertation conformément à l'article L103-6 du code de l'urbanisme et considère ce bilan comme favorable.

- **ARRETE** le projet de Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire du Pernois conformément à l'article L.153-14 du Code de l'Urbanisme.

- **PRECISE** que le projet du PLUi arrêté sera notifié pour avis conformément aux articles L.153-16 à L.153-17 :

- aux personnes publiques associées,
 - à la commission départementale des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF),
 - aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur le projet.
- **INFORME** que les personnes publiques mentionnées aux articles L.132-12 et L.132-13 pourront en prendre connaissance si elles le demandent.

- **AUTORISE** Monsieur le Président à soumettre ensuite le projet de PLUi du Pernois, assorti des avis recueillis, à une procédure d'enquête publique dans les conditions prévues par le Code de l'Urbanisme ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder ensuite aux modifications éventuelles pour tenir compte des avis recueillis et des résultats de l'enquête publique

- **RAPPELLE** qu'un PLUi-HM à l'échelle de la Communauté de Communes du Ternois a été prescrit par délibération du 29.06.2022, qui couvrira l'intégralité de TernoisCom et ses 103 communes, amènera une évaluation dans la mise en œuvre du PLUi du Pernois et une évolution dans l'écriture du PADD et du règlement.

La délibération et le projet de PLUi seront transmis à M. le Préfet du Pas-de-Calais.

Conformément à l'article R 153-3 du Code de l'Urbanisme, la délibération sera affichée au siège de l'établissement public de coopération intercommunale et en mairie des communes membres concernées pendant un délai d'un mois.

D'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,


Marc BRIDOUX

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 30/10/2023
et publication et notification le 30/10/2023



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS
Utilisateur : UT_200069672 UT_200069672

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	05_25102023
Objet :	ARRET DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INFRACOMMUNAUTAIRE DU PERNOIS ET BILAN DE LA CONCERTATION
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-30 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1.2 - PLU
Identifiant unique :	062-200069672-20231030-05_25102023-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_0.xml	text/xml	3.4 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 05.25102023 Arr__t Projet PLUi du Pernois.pdf Nom métier : 99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	261.5 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Aumerval.pdf Nom métier : 99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	1.6 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Bailleul_les_Pernes.pdf Nom métier : 99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Bours.pdf	application/pdf	9 Mo

Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_4.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	801 Ko
Nom original : Conteville_en_Ternois.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_5.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	10.3 Mo
Nom original : Floringhem.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_6.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.5 Mo
Nom original : Fontaine_les_Hermans.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_7.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.3 Mo
Nom original : Hestrus.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_8.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	798.1 Ko
Nom original : Huclier.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_9.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	4.6 Mo
Nom original : La Thieuloye.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_10.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	8.9 Mo
Nom original : Marest.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_11.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.4 Mo
Nom original : N__don.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_12.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	2.2 Mo
Nom original : N__donchel.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_13.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	9.3 Mo
Nom original : Pernes.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_14.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	2.5 Mo
Nom original : Pressy.pdf		
Nom métier :		
99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_15.pdf		

Document principal (Délibération) Nom original : Sachin.pdf Nom métier : 99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_16.pdf	application/pdf	3.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Sains_les_Pernes.pdf Nom métier : 99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_17.pdf	application/pdf	4 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Tangry.pdf Nom métier : 99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_18.pdf	application/pdf	1.2 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Valhuon.pdf Nom métier : 99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_19.pdf	application/pdf	7 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : 1. Diagnostic agricole.pdf Nom métier : 99_DE-062-200069672-20231030-05_25102023-DE-1-1_20.pdf	application/pdf	78.6 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	30 octobre 2023 à 14h31min59s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	30 octobre 2023 à 14h32min03s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marc
En attente de transmission	30 octobre 2023 à 14h32min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2023 à 14h33min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2023 à 14h33min23s	Reçu par le MI le 2023-10-30

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS

Utilisateur : UT_200069672 UT_200069672

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	05A_25102023
Objet :	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRE PLU PERNOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1.2 - PLU
Identifiant unique :	062-200069672-20231025-05A_25102023-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.3 Ko
Nom métier :		
Document principal (Autre document)	application/pdf	45.8 Mo
Nom original : 1.1 Tome I_Rapport de Pr__sentation_Diagnostic.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05A_25102023-AU-1-1_1.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	13.9 Mo
Nom original : 1.2 Tome II_Justifications.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05A_25102023-AU-1-1_2.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	76.1 Mo
Nom original : 1.3 Tome III_Evaluation Environnementale.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05A_25102023-AU-1-1_3.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	6.8 Mo
Nom original : 1.4_R__sum__ non technique.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05A_25102023-AU-1-1_4.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	30 octobre 2023 à 14h39min14s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	30 octobre 2023 à 14h39min19s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marc
En attente de transmission	30 octobre 2023 à 14h39min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2023 à 14h40min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2023 à 14h40min26s	Reçu par le MI le 2023-10-30

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS
Utilisateur : UT_200069672 UT_200069672

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	05B_25102023
Objet :	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES PLU DU PERNOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1.2 - PLU
Identifiant unique :	062-200069672-20231025-05B_25102023-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	1 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : 3. Fiches Patrimoine _1_.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05B_25102023-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	74.8 Mo
Document principal (Autre document) Nom original : SUP.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05B_25102023-AU-1-1_2.pdf	application/pdf	81.3 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	30 octobre 2023 à 14h42min31s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	30 octobre 2023 à 17h25min31s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marc
En attente de transmission	30 octobre 2023 à 17h26min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2023 à 17h26min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2023 à 17h26min51s	Reçu par le MI le 2023-10-30

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS
Utilisateur : UT_200069672 UT_200069672

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	05C_25102023
Objet :	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES PLU DU PERNOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1.2 - PLU
Identifiant unique :	062-200069672-20231025-05C_25102023-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	2.5 Ko
Nom métier :		
Document principal (Autre document)	application/pdf	4.2 Mo
Nom original : Aumerval.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_1.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	9.3 Mo
Nom original : Bailleul_l_s_Pernes.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_2.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	21.5 Mo
Nom original : Bours.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_3.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	7.8 Mo
Nom original : Conteville_en_Ternois.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_4.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	12.7 Mo

Nom original : Floringhem.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_5.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 9.4 Mo

Nom original : Fontaine_l_s_Hermans.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_6.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 8.9 Mo

Nom original : Hestrus.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_7.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 5.9 Mo

Nom original : Huclier.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_8.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 8.5 Mo

Nom original : La Thieuloye.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_9.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 15.1 Mo

Nom original : Marest.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_10.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 12.4 Mo

Nom original : N_don.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_11.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 11.7 Mo

Nom original : N_donchel.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_12.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 25.8 Mo

Nom original : Pernes.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05C_25102023-AU-1-1_13.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	30 octobre 2023 à 14h44min54s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	30 octobre 2023 à 14h44min58s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marc
En attente de transmission	30 octobre 2023 à 14h45min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2023 à 14h46min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2023 à 14h46min27s	Reçu par le MI le 2023-10-30

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS
Utilisateur : UT_200069672 UT_200069672

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	05D_25102023
Objet :	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES PLU DU PERNOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1.2 - PLU
Identifiant unique :	062-200069672-20231025-05D_25102023-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.8 Ko
Nom métier :		
Document principal (Autre document)	application/pdf	92.4 Mo
Nom original : 3.1 Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles_1_.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05D_25102023-AU-1-1_1.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	4.6 Mo
Nom original : 5_Règlement.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05D_25102023-AU-1-1_2.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	3.1 Mo
Nom original : Bilan de la concertation Pernois.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05D_25102023-AU-1-1_3.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	14.8 Mo
Nom original : Pressy.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05D_25102023-AU-1-1_4.pdf		

Document principal (Autre document)

application/pdf 8.8 Mo

Nom original : Sains_l_s_Pernes.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05D_25102023-AU-1-1_5.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 10.7 Mo

Nom original : Sachin.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05D_25102023-AU-1-1_6.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 9.2 Mo

Nom original : Tangry.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05D_25102023-AU-1-1_7.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 11.7 Mo

Nom original : Valhuon.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05D_25102023-AU-1-1_8.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	30 octobre 2023 à 14h47min41s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	30 octobre 2023 à 17h16min08s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marc
En attente de transmission	30 octobre 2023 à 17h17min01s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2023 à 17h17min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2023 à 17h17min49s	Reçu par le MI le 2023-10-30

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS
Utilisateur : UT_200069672 UT_200069672

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	05E_25102023
Objet :	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES PLU DU PERNOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1.2 - PLU
Identifiant unique :	062-200069672-20231025-05E_25102023-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_0.xml	text/xml	2.1 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : Arr__t__ Classement Sonore.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	749.4 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : Fiches servitudes.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_2.pdf	application/pdf	466.3 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : PPRi de la Clarence _ Aumerval.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_3.pdf	application/pdf	15.9 Mo
Document principal (Autre document) Nom original : PPRi de la Clarence _ Bailleul_les_Pernes.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_4.pdf	application/pdf	15.6 Mo
Document principal (Autre document)	application/pdf	29.5 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence _ Bours.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_5.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 18 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence _ Floringhem.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_6.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 14.5 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence _ Fontaine_les_Hermans.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_7.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 16.5 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence _ Marest.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_8.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 20.6 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence _ N__don.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_9.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 20.1 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence _ N__donchel.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05E_25102023-AU-1-1_10.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	30 octobre 2023 à 14h49min34s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	30 octobre 2023 à 14h49min37s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marc
En attente de transmission	30 octobre 2023 à 14h50min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2023 à 14h50min34s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2023 à 14h50min56s	Reçu par le MI le 2023-10-30

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS

Utilisateur : UT_200069672 UT_200069672

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	05F_25102023
Objet :	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES PLU DU TERNOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1.2 - PLU
Identifiant unique :	062-200069672-20231025-05F_25102023-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 062-200069672-20231025-05F_25102023-AU-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : 2_Projet d_Am_nagement et de D_vveloppement Durables _1_.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05F_25102023-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	23.1 Mo
Document principal (Autre document) Nom original : 3.2 Orientations d_Am_nagement et de Programmation th__matiques _1_.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05F_25102023-AU-1-1_2.pdf	application/pdf	106 Mo
Document principal (Autre document) Nom original : 4. Consommation d_espaces.pdf Nom métier : 99_AU-062-200069672-20231025-05F_25102023-AU-1-1_3.pdf	application/pdf	3.4 Mo

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
------	------	---------

En attente d'être postée	30 octobre 2023 à 14h53min55s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	30 octobre 2023 à 14h53min58s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marc
En attente de transmission	30 octobre 2023 à 14h55min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2023 à 14h55min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2023 à 14h56min13s	Reçu par le MI le 2023-10-30

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TERNOIS
Utilisateur : UT_200069672 UT_200069672

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	05G_25102023
Objet :	DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES PLUI DU PERNOIS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-10-25 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1.2 - PLU
Identifiant unique :	062-200069672-20231025-05G_25102023-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	2.1 Ko
Nom métier :		
Document principal (Autre document)	application/pdf	17.5 Mo
Nom original : PPRi de la Clarence _ Pernes.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_1.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	16.9 Mo
Nom original : PPRi de la Clarence _ Pressy.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_2.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	15.3 Mo
Nom original : PPRi de la Clarence _ Sachin.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_3.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	13.7 Mo
Nom original : PPRi de la Clarence _ Sains_les_Pernes.pdf		
Nom métier :		
99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_4.pdf		
Document principal (Autre document)	application/pdf	13.7 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence _ Tangry.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_5.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 15.8 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence _ Valhuon.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_6.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 34.6 Mo

Nom original : PPRi de la Clarence.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_7.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 2.8 Mo

Nom original : PPRi de la Lawe _ La Thieuloye.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_8.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 21.3 Mo

Nom original : PPRi de la Lawe.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_9.pdf

Document principal (Autre document)

application/pdf 4.2 Mo

Nom original : Zonages arch__ologiques.pdf

Nom métier :

99_AU-062-200069672-20231025-05G_25102023-AU-1-1_10.pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	31 octobre 2023 à 10h00min19s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	31 octobre 2023 à 10h00min32s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Marc
En attente de transmission	31 octobre 2023 à 10h00min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 octobre 2023 à 10h01min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 octobre 2023 à 10h01min45s	Reçu par le MI le 2023-10-31